

Projet d'établissement



Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant Armand

22 rue Henri Debraye
38000 Grenoble

2015 - 2018

Sommaire

Introduction	3
I. PROJET SOCIAL	4
A. Données démographiques de Grenoble	4
B. Secteur 1 : implantation de l'EAJE Armand	4
1. Démographie enfantine du secteur	4
2. Profils des familles : CSP/composition/ environnement professionnel	4
3. Accueil Petite enfance	6
4. Autres lieux de vie sociale	7
5. Accessibilité	9
6. Communication/Information	9
7. Quels projets pour la ville ?	10
C. Conclusion	10
II. PROJET EDUCATIF	11
A. Favoriser un accueil de qualité	11
1. Aider à la séparation	11
2. ...Pour s'ouvrir à soi et à l'Autre en favorisant le vivre ensemble... ..	13
3. ...Et devenir autonome	14
B. Développer le lien social : la crèche comme vecteur	15
1. Favoriser la participation des parents	15
2. Développer le partenariat	17
C. Le travail d'équipe	18
1. Composition de l'équipe	18
2. Réunions, projets et formations	18
3. Accueillir les stagiaires et les contrats aidés	19
Conclusion	19

Introduction

Chaque EAJE porté par le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble a pour mission de mettre en œuvre la politique petite enfance de la ville. Celle-ci reconnaît à chaque établissement la capacité de définir son propre projet, dans le respect d'un cadre global, qui comprend les éléments d'organisation suivants :

- Le règlement de fonctionnement des établissements. Établi dans le cadre de la Prestation de Service Unique, il est commun à tous les EAJE. Ses règles, discutées en partenariat avec la CAF, sont valables sur tous les secteurs et pour tous les modes d'accueils pratiqués (accueil régulier, accueil occasionnel, accueil familial).
- Une liste d'attente centralisée en matière d'accueil régulier, gérée par le Pôle d'accueil Petite Enfance. Cette liste tient compte des choix des familles, mais aussi de critères de priorité pour l'accès des enfants aux crèches. Ces critères sont hiérarchisés comme suit : en premier lieu les enfants qui relèvent de la protection de l'enfance au sens large, puis les enfants porteurs de handicap ou dont les parents sont porteurs de handicap, enfin les enfants des familles vivant au-dessous du seuil de bas revenus (cette dernière priorité peut être ouverte ou non, selon les commissions d'attribution). En conséquence, l'ensemble des dossiers d'accueil régulier d'une journée ou plus sont traités par le Pôle d'accueil petite enfance. Les EAJE conservent la gestion des accueils de deux demi-journées et moins, ainsi que les accueils occasionnels.
- Une équipe de psychologues et de médecins rattachée hiérarchiquement à la direction de la petite enfance du CCAS, pour un suivi mutualisé, même si les agents sont fonctionnellement partie intégrante des équipes de la crèche.
- Une clause de mobilité tous les 7 ans, qui s'impose à l'ensemble du personnel des crèches, y compris les directrices, afin de prévenir au mieux l'usure professionnelle et relationnelle que l'on peut rencontrer dans cet univers professionnel.

Au-delà de ces règles de gestion communes, la Direction de l'Action Sociale Petite Enfance fonde l'animation de la direction sur de nombreux projets transversaux, comme ceux menés depuis plusieurs années autour de la question du développement du langage chez l'enfant, de l'accompagnement à la parentalité et des questions relatives à la diversité.

Par ailleurs la politique petite enfance est également définie à travers des engagements et des actions qui apparaissent dans les documents cadre que sont le Plan Stratégique 2015 – 2020, le projet d'administration ou encore le projet de direction en cours de rédaction.

La participation des EAJE à ces volets de l'action publique est renforcée grâce à la construction de liens, et l'animation de temps de travail spécifique à l'initiative de la direction. Les réunions de responsables ou le travail en commun avec les cellules de gestion représentent donc une part importante de la vie institutionnelle des établissements et s'intègrent à leur projet d'établissement.

I. PROJET SOCIAL

A. Données démographiques de Grenoble

La ville de Grenoble recense une population totale de 155 640 habitants, dont environ 6000 enfants âgés de moins de 3 ans. (Données CAF 2013) (5600 recensés en 2009)
Le taux de naissances est en augmentation, le nombre de 2386 a été recensé en 2011, et ne cesse de croître.

Grenoble s'est donc fixé pour objectif, de répondre aux besoins de garde des familles.

Au sein de la Ville de Grenoble, il existe différents modes de garde :

- 28 Etablissements d'Accueil du Jeunes Enfants (établissements collectifs) répartis sur 6 secteurs (environ 1270 places d'accueil)
- 5 Relais d'Assistants Maternelles, soit 818 assistantes maternelles (environ 2060 places d'accueil)
- 5 structures d'accueil parentales ou associatives (environ 120 places d'accueil)
- Micro crèches (environ 150 places)

En 2015, 54% des enfants de moins de 3 ans, ont été accueillis dans les crèches communales, soit 3 212 enfants qui ont fréquenté un EAJE.

B. Secteur 1 : implantation de l'EAJE Armand

1. Démographie infantine du secteur

- Dans le secteur 1, on compte 26760 habitants dont 958 enfants de moins de 3 ans sur les 6000 que compte la commune. La population du secteur 1 représente 17% de la ville et est en augmentation de 0,8% par an.
- Le taux de naissances est en augmentation. On dénombre 397 naissances en 2011 contre 389 en 2008 ; c'est dans la moyenne de la ville.
- On compte 910 familles monoparentales. Elles représentent 6% des ménages. C'est en augmentation de 0.44%, inférieur à la moyenne de la ville.
- 584 enfants de moins de 12 ans vivent dans un ménage à bas revenu (21%). C'est inférieur à la moyenne de la Ville.

(sources : fiche démographique année 2014 de la CAF et INSEE 2010)

2. Profils des familles : CSP/composition/ environnement professionnel

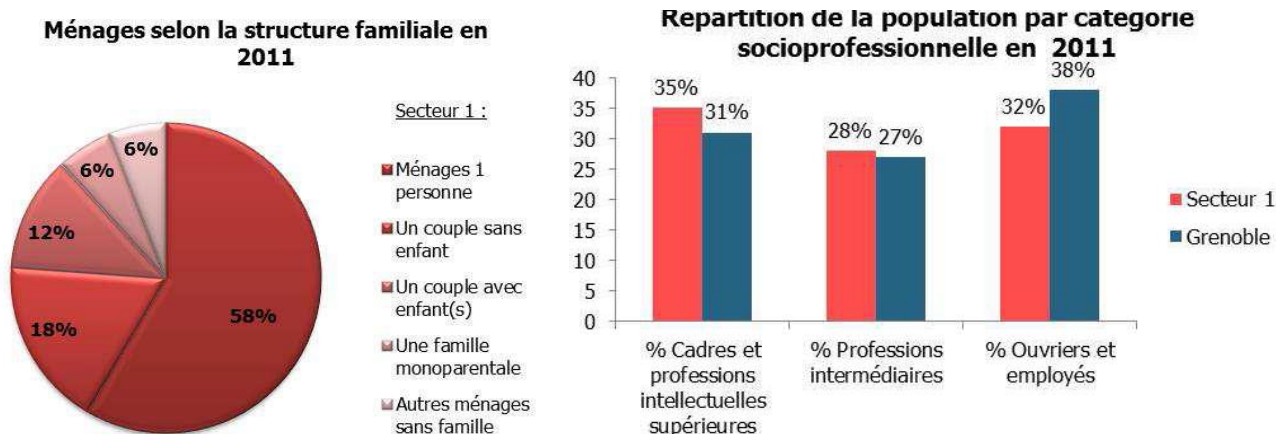
24% des familles ont un enfant
17% ont 2 enfants
5% ont 3 enfants
Et 1% ont plus de 4 enfants.

Les chiffres montrent une hausse importante des familles avec enfants. Cette hausse est liée aux constructions récentes de grands logements qui ont pu être construits sur les friches industrielles.

Par ailleurs, le secteur 1 est marqué par la présence de personnes à haut niveau de diplôme.
Sur 27 300 habitants :

9 000 ont un haut niveau de diplôme
4 700 ont un niveau de diplôme intermédiaire
3 600 ont un faible niveau de diplôme

C'est ainsi que 35 % sont cadres et professions intellectuelles supérieures
28 % ont des professions intermédiaires
32% sont employés ou ouvriers



Source : INSEE - RP2011 - Exploitation principale

Synthèse du secteur :

Le secteur 1 est dynamique démographiquement et pèse fortement dans la croissance de la population grenobloise. Les programmes immobiliers neufs ont amené une population nouvelle qui, en privilégiant les grands logements et les logements sociaux, ont attiré des familles.

Toutefois, même si le nombre de familles a augmenté, et notamment les familles monoparentales, sur le secteur, on trouve toujours de nombreux ménages constitués d'une personne seule, souvent des jeunes adultes (actifs ou étudiants) ou des personnes âgées, du fait de la prédominance des logements de petite taille en locatif privé.

La mobilité résidentielle des ménages est forte sur le secteur 1 et confirme la fonction d'accueil des nouveaux arrivants ou des personnes de passage à Grenoble.

La précarité apparaît moins présente sur le secteur 1. Néanmoins, récemment certains quartiers comme Jean Macé, le Cours Berriat, le quartier Saint-Bruno connaissent une augmentation non négligeable du taux de précarité.

Avec une présence marquée et une croissance des cadres, la population active reste relativement préservée du chômage mais souvent dans des conditions d'emploi instables.

3. *Accueil Petite enfance*

a) Le secteur 1 est composé de 6 EAJE municipaux:

- **EAJE SAINT BRUNO** situé 13 rue Henri le Chatelier 38000 Grenoble, est le plus ancien établissement multi accueil de Grenoble.
A une capacité d'accueil de 60 places et est ouvert de 7h à 19h du lundi au vendredi
- **EAJE ABBE GREGOIRE** situé 94 rue Abbé Grégoire 38000 Grenoble, est un multi accueil associé à une crèche familiale.
Le multi accueil a un agrément de 22 places et est ouvert de 7h à 19h du lundi au vendredi.
La crèche familiale a quant à elle un agrément de 25 places de 7h à 19h du lundi au vendredi.
- **EAJE NEW YORK** situé 25 bis rue de New York 38000 Grenoble, est un multi accueil qui a une capacité d'accueil de 72 places.
L'amplitude horaire de la structure est 7h-19h du lundi au vendredi.
- **EAJE MILLE PATTES** situé 43 rue d'Alembert 38000 Grenoble, est un multi accueil qui a une capacité d'accueil de 30 places.
L'amplitude horaire de la structure est 8h-18h du lundi au vendredi.
- **EAJE GOELETTE** situé 13 quai de Graille 38000 Grenoble, est un multi accueil qui a une capacité d'accueil de 30 places.
L'amplitude horaire de la structure est de 7h-19h du lundi au vendredi.
- **EAJE ARMAND** situé 22 rue Henri Debray 38000 Grenoble est un multi accueil qui a une capacité d'accueil de 30 places.
L'amplitude horaire est de 7h-19h du lundi au vendredi.
- **Le Relais Assistantes Maternelles : RAM de CHORIER BERRIAT** situé 13 rue Henri le Chatelier 38000 Grenoble. C'est un lieu neutre d'informations, d'échanges et de soutien afin de faciliter la vie des familles à la recherche d'une assistante maternelle et/ou plus largement d'un mode de garde, et d'accompagner les assistantes maternelles dans une démarche de professionnalisation. 200 assistants maternels agréés assurent 547 places d'accueil dont 462 places de moins de 3 ans et 85 places en périscolaire.
(Source : statistiques RAM – Déc. 2015)

b) Les structures associatives ou privées :

- **La crèche associative Chez Pom Flore et Alexandre**, est un multi accueil de 40 places.
Elle est ouverte du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Elle est située 16 rue du Drac à Grenoble 38000.
- **Les Cocoon des Chérubins**, est une micro crèche privé.
La structure a un agrément pour 10 enfants et est situé 94 cours Jean Jaurès 38000 Grenoble.
Elle est ouverte du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

- **Les Bambins d'abord**, est une micro crèche privé de 10 places.
Elle est située 59 avenue alsace Lorraine 38000 Grenoble.
Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h-20h
- **Côté crèche est** une micro crèche privé de 10 places
Elle est située 45 rue Nicolas Chorier 38000 Grenoble

4. Autres lieux de vie sociale

- **La Maison des habitants Chorier Berriat**
 - La MDH Chorier Berriat est située 10 rue Henri Le Chatelier 38000 Grenoble
C'est un lieu d'animation de la vie sociale, une maison des projets des habitants, un lieu de développement des actions de proximité. En direction du public 0-6 ans, la MDH propose les services suivants :
- **La Ludobulle**, est un lieu pour les enfants de 2 à 6 ans où l'on peut jouer sur place et emprunter des jeux.
- **l'Accueil de Loisirs**, ouvert les mercredis après-midi et les vacances scolaires, les enfants sont accueillis à partir de 3 ans.
- **L'espace Enfance-Famille Mozart (0-6ans)**
Il est situé 52 rue Nicolas Chorier. C'est un espace d'accueil pour les activités entre parents, parents-enfants et un espace d'accueil de loisirs pour les enfants de petite et moyenne section maternelle.
- **Le Pôle d'Animation Gériatologique et Intergénérationnelle**
Il propose et impulse des actions en direction des personnes âgées en lien avec le public plus jeune.
- **La Cabane**
C'est un lieu d'accueil parents /enfants ouvert les mardis et vendredis de 15h à 18h hors vacances scolaires. La Cabane accueille les enfants de 0 à 6 ans et les adultes qui les accompagnent. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de jeux. L'espace est aménagé spécifiquement afin de tenir compte des besoins de chacun.
L'entrée est libre et tous les enfants sont accueillis.
La Cabane est soutenue par le CCAS, la Ville de Grenoble, la CAF, le Conseil Général. La Fondation de France a participé financièrement à l'ouverture de la deuxième permanence en janvier 2005.
- **La MDH** propose aussi des activités de loisirs en famille, des activités culturelles, des espaces d'écoute, de partages et de lien.
- **La bibliothèque St Bruno**
Elle est située en plein cœur du quartier Saint-Bruno, et tient à la disposition du public des livres, CD et postes internet et propose des expositions, lectures, rencontres et contes.

- **Le Bibliobus : la bibliothèque hors les murs**
Le bibliobus se déplace dans Grenoble vers des crèches, écoles, pour mettre à disposition des collections de livres et CD.

- **La Belle Electrique**
Salle de concert située 12 Esplanade Andry Farcy , sur le site Bouchayer Viallet (Ouverture le 10 janvier 2015)
L'association MixLab (association délégataire de la Ville de Grenoble) encadre les activités développées au sein de La Belle Electrique. Le projet s'adresse à toutes les générations en valorisant l'ensemble des musiques amplifiées (styles musicaux allant du jazz au rock en passant par le reggae) et arts numériques.
La Belle Electrique innove en proposant La Boom Boom Electrique pour les enfants de 2 à 6 ans : Découverte des musiques amplifiées pour les tous petits, open bar à sirops, goûter fabuleux.

- **Le Théâtre 145**
Le Théâtre 145 est un lieu de création et de diffusions artistiques et culturelles de la ville de Grenoble Il est situé 145 cours Berriat, et propose une programmation jeune public.

- **Les écoles et l'accueil périscolaire :**
Le secteur 1 compte 8 écoles maternelles publiques et 1 école maternelle privée.
La Ville de Grenoble accueille les enfants sur les temps périscolaires : accueil du matin, accueil du mercredi midi, accueil après 16h (récréative, accompagnement scolaire et ateliers éducatifs).
Les activités sont facultatives. Les familles les choisissent selon leurs besoins en veillant à tenir compte du temps souvent long passé par les enfants en collectivité.

- **Le Service Social et la PMI**
Ces services sont situés 32 rue de New York
Dans le domaine social, les professionnels présents sont à l'écoute des familles : professionnels du service PMI (Protection Maternelle et Infantile), de l'action sociale (assistante sociale de secteur et conseillère en économie sociale et familiale) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).
Dans le domaine de la santé, la PMI assure le suivi médical des enfants de moins de 6 ans.
Suivant les situations familiales, les professionnels peuvent orienter les familles vers différentes structures : Lieux d'Accueil Parents Enfants, CMP (Centre médico-psychologique), CMPP (centre médico-psychopédagogique).

- **L'hébergement des personnes en situation de grande précarité**
Deux structures sont dédiées à l'hébergement des personnes en situation de grande précarité : le centre d'accueil intercommunal (CAI) ainsi que le centre d'hébergement et de réinsertion sociale Henri Tarze (CHRS). Elles sont situées 12 rue Henri Tarze.

5. Accessibilité :

Le secteur 1 est très bien desservi par les transports en commun : Bus ; Tram ; Gare. En revanche, les pistes cyclables sont moins développées.

Les difficultés de stationnements dans le quartier sont importantes et récurrentes.

Certains EAJE ont des dépose-minutes mais malheureusement les incivilités demeurent et ces places réservées aux usagers sont très régulièrement occupées et utilisées comme place de stationnements. C'est une difficulté souvent soulevée par les parents dans certains EAJE.

6. Communication/Information

Comment les usagers trouvent ils l'information concernant les modes de garde « Petite Enfance » de Grenoble ?

Site internet de la ville

www.grenoble.fr ; vie quotidienne ; Enfance-Education- jeunesse ;

Petite Enfance

On peut alors consulter les infos concernant les crèches municipales ou non municipales, les assistantes maternelles, le soutien dans le rôle de parent.

Antennes Mairie

Il y en a une pour chacun des 6 secteurs géographiques de la ville.

Pour le Secteur 1 : Maison des Habitants Chorier Berriat. 10, Rue H. Le Chatelier.

CCAS de Grenoble

28, Galerie de l'Arlequin. 38100 Grenoble.

Conseil Départemental de l'Isère

Pour le secteur 1 : SLS New York. 32, Rue de New York

Pôle Accueil Petite Enfance, .

5 Bld Edouard Rey. 38000 Grenoble. Contact par téléphone du lundi au jeudi de 8h45 à 12h.

Gère les demandes et admissions d'Accueil Régulier pour toute la ville.

Réunions d'information collectives sur les modes de garde, tous les lundis soirs.

CAF de Grenoble

www.mon-enfant.fr

Les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) Municipaux.

Les parents peuvent y trouver des renseignements sur les modes de garde. Cependant les responsables d'EAJE ne gèrent que les admissions en Accueil Occasionnel.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Secteur 1 : 13, Rue Henri le Chatelier

Sites internet

<http://creche.fr>

[Donnent des infos sur l'ensemble des modes de garde, \(public et privé\)](#)

Circulations d'informations entre les familles : ce mode de communication engendre des informations souvent non fiables.

7. *Quels projets pour la ville ?*

La ville de Grenoble est soucieuse de promouvoir l'accès à la culture pour tous, notamment auprès des familles et des jeunes enfants de 0 à 6 ans. C'est pourquoi, chaque année, des projets autour des pratiques artistiques et culturelles se co-construisent avec la participation de l'ensemble des partenaires (professionnels et acteurs de la vie locale du quartier) en lien avec le domaine de la Petite Enfance.

En 2015, le projet d'éveil culturel mis en place sur le secteur 1 s'est élaboré autour de l'éveil musical et l'improvisation vocale, avec l'intervention de l'association Swingalink.

L'inscription des résidences dans la durée et la mise en place de temps forts contribuent ainsi à la valorisation de ces projets.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de proximité et répondent ainsi aux orientations de la politique éducative de la ville de Grenoble et au plan d'actions du CCAS.

Les établissements, tels que la bibliothèque Saint Bruno et autres espaces culturels présents sur le territoire, participent et viennent en soutien à la mise en place de ces projets.

Dans cette optique, un partenariat avec la nouvelle salle de concert dédiée aux musiques actuelles, La Belle électrique, a vu le jour et s'est concrétisé avec l'organisation d'une "boom boom électrique" proposée aux 2-6 ans des structures petite enfance du secteur ainsi qu'à leurs familles.

L'éveil musical a été mis à l'honneur depuis 2012, néanmoins, au vu des perspectives de développement du projet d'éveil culturel dédié à la petite enfance, d'autres domaines artistiques peuvent être adaptés aux tout-petits comme l'éveil corporel, sensoriel ou encore les arts plastiques.

Enfin, au sein du CCAS, une troupe de professionnels de la Petite Enfance, le Groupe Musik, propose un spectacle annuel, avec une représentation en juin et en décembre. Cette troupe, issue de la motivation et du volontariat des professionnels investis permet à toutes les structures d'accueil du jeune enfant du CCAS de bénéficier d'un spectacle de qualité, adapté aux tout petits.

C. *Conclusion*

Les familles accueillies à l'EAJE Armand sont représentatives de la démographie du secteur : il accueille la diversité sociale et culturelle que représente ce quartier de la ville.

Si les familles monoparentales sont en augmentation, on note de plus en plus d'accueils de familles demandeurs d'asile, logées en foyer d'hébergement d'urgence ou à l'hôtel.

Par ailleurs, les places d'Accueil Régulier sont pourvues par des familles en activité et des familles à bas revenus et il n'y a pas de difficultés pour les attribuer.

A contrario, les places d'Accueil Occasionnel sont plus difficiles à occuper de part, la réforme des rythmes scolaires et la crise financière qui touche les familles. Mais aussi, beaucoup de demandes pour des enfants de moins de 1 an : demandes que nous ne pouvons satisfaire du fait des contraintes des taux d'encadrement.

Enfin, les situations professionnelles des familles sont de plus en plus fluctuantes ce qui a pour conséquence des entrées et sorties d'enfants en plus grand nombre. En effet, l'on constate ces dernières années des mutations professionnelles plus nombreuses, des contrats de travail de courtes durées plus fréquents ainsi que des reconversions professionnelles plus précoces.

L'instabilité des situations familiales et professionnelles demande plus de réactivité et de souplesse.

II. PROJET EDUCATIF

L'EAJE Armand est un multi-accueil de 30 places et dépend du CCAS de la Ville de Grenoble.

Il propose de l'Accueil Régulier (AR) de 20 % à 100% en journée ou demi-journée ainsi que de l'Accueil Occasionnel (AO) contractualisé ou ponctuel.

Vingt-quatre places sont dédiées à l'AR. L'accueil d'urgence se fait sur des places d'AO. C'est donc une structure offrant tous types d'accueil.

La crèche est ouverte de 7h à 19h et la halte-garderie de 8h30-12h30/13h30-17h30 avec la possibilité pour les AO de prendre le repas dans la structure.

Les couches, repas et goûters sont fournis par l'EAJE.

L'EAJE fonctionne en inter-âge, aménagé en deux unités.

Le travail de collaboration avec les parents est au cœur de notre projet.

L'EAJE est un lieu de prévention, d'éveil, d'accompagnement des enfants et des familles mais aussi un lieu public où l'on se rencontre, on échange, on tisse des liens, on vit ensemble. Il contribue aussi à favoriser l'insertion, et permet l'articulation entre vie professionnelle et familiale.

Par ailleurs, de par son implantation, l'EAJE Armand est riche de mixité culturelle, sociale et familiale.

Les valeurs de l'équipe : respect ; bienveillance, diversité, épanouissement, cohésion. C'est ce qui nous anime et tentons de mettre en œuvre par le biais du projet éducatif.

A. Favoriser un accueil de qualité :

1. Aider à la séparation...

- L'adaptation :

S'adapter, c'est être capable de s'ajuster à un nouvel environnement, à un nouveau fonctionnement. De ce fait il devient alors essentiel de permettre à l'enfant et à la famille de prendre le temps nécessaire à cette adaptation.

Pour certaines familles l'entrée à l'EAJE sera une première séparation pour d'autres une continuité après avoir côtoyé une assistante maternelle mais dans tous les cas, pour tous, une nouvelle étape, de nouveaux repèreset la confiance à créer.

De la qualité de l'adaptation va découler la qualité de vie à l'EAJE.

Fort de ce constat, l'équipe, en journée pédagogique, a réfléchi au sens de cet acte éducatif ainsi qu'à son organisation.

La première rencontre : individuelle ou collective (cf. B/b) permet de répondre aux questions des parents, de présenter l'EAJE et de constituer le dossier administratif.

Le premier temps de présence de l'enfant est alors fixé avec le parent. Celui-ci a lieu avec un professionnel référent. Ce dernier aura en charge le suivi de l'enfant lors de l'adaptation et sera un point de repère pour les parents et l'enfant. Le relais sera passé aux autres membres de l'équipe petit à petit.

Cette première rencontre est un temps d'échanges parents-professionnel, en présence de l'enfant.

Le professionnel installe un climat de confiance, prévoit un espace à l'écart du groupe afin de favoriser les échanges.

Le référent s'enquiert des besoins de l'enfant, de son rythme de vie, de son développement et consigne les renseignements nécessaires à la continuité de son accueil tant entre professionnels qu'avec la vie familiale.

Suite à ce premier entretien, le parent peut, s'il le souhaite, rester un moment avec le groupe.

Avec le parent, un planning progressif de l'adaptation est défini. Il est établi sur une semaine mais sera réajusté en fonction de la réaction de l'enfant et peut être prolongé si nécessaire. D'abord accueilli sur un temps de jeu, c'est peu à peu que l'on arrive à une journée complète incluant le repas et le sommeil.

Cette période permet aux uns et aux autres de s'approprier. Pour l'enfant de découvrir et explorer un nouvel environnement, d'apprendre à se séparer.

Pour l'adulte, de prendre confiance en ces nouvelles personnes qui s'occupe de leur enfant.

Ce temps d'adaptation requiert la disponibilité d'un professionnel.

Instant chargé de doutes, de questions et parfois d'inquiétudes, le professionnel, à l'écoute du parent, prend le temps de répondre et d'accompagner ce changement pour la famille.

- Accueil du matin et les retrouvailles ou l'art des transmissions

Si l'accueil de l'enfant se définit sur toute la journée, il se formalise plus particulièrement à l'arrivée et au départ de celui-ci.

Ces temps si particuliers sont l'expression d'une transition.

A mi-chemin entre la famille et la crèche, enfants et adultes sont en « transit ».

Le relais est donné dans un sens comme dans l'autre.

Parents et professionnels échangent autour de l'enfant pour permettre une continuité dans sa prise en charge : ce sont les transmissions.

C'est au travers de cette communication et de ces interactions que l'on entrevoit la volonté d'instaurer un partenariat, une collaboration entre adultes.

S'informer, échanger, permet d'inscrire les parents dans un processus d'accompagnement de leur enfant et de positionner ce dernier au sein de cette histoire qui se tisse entre les deux lieux de socialisation.

Ce que vit l'enfant est dans l'immédiateté de l'action, donner « voix » au quotidien de l'enfant, c'est lui reconnaître un vécu, une existence à part entière.

Les transmissions se font à l'oral. Elles prennent appui sur les transmissions écrites faites au long de la journée par les professionnels. Elles retracent les observations de la journée : les soins, le sommeil, les repas mais aussi la vie sociale de l'enfant : ses interactions, ses évolutions, ses jeux, ses émotions et toutes anecdotes permettant aux parents d'imaginer la journée leur enfant.

Le support écrit est pensé et élaboré en équipe. Il prend la forme d'un classeur. Chaque classeur correspond à l'âge et à l'unité de l'enfant. Il est identique pour les deux unités.

Par ailleurs, l'organisation de l'accueil du matin est pensée pour permettre à chaque enfant d'être accueilli dans le calme.

L'espace est complètement ouvert, pendant qu'un professionnel se charge d'accueillir l'enfant et son parent, les autres sont installés dans l'espace avec des jeux à disposition.

Pour les retrouvailles, une organisation similaire peut être mise en place.

Les parents ont souvent plus de temps, le professionnel prend le temps nécessaire aux transmissions, se rend disponible.

2. ...*Pour s'ouvrir à soi et à l'Autre en favorisant le vivre ensemble ...*

Dès le plus jeune âge, le jeu fait partie du quotidien de l'enfant. Il est essentiel à son équilibre, à son épanouissement, à son éveil. Il stimule son développement moteur, affectif, intellectuel et social. Par le jeu il apprend à se connaître, à construire sa pensée, à rencontrer l'Autre, à vivre avec ses pairs.

Par ses observations et sa connaissance de l'enfant, le professionnel est à même de proposer des jeux et des activités adaptées à chaque âge.

- Le jeu libre :

Les espaces de vie fonctionnent en inter-âge, de ce fait l'espace est aménagé et pensé pour répondre à tous les stades de développement de l'enfant.

Activité libre de toutes règles, l'enfant explore, teste, essaie, répète, imite, invente, imagine au gré de ses envies et besoins. Le jeu libre a une place essentielle à l'EAJE Armand car c'est au quotidien que l'enfant va développer son autonomie.

L'adulte est en position d'observation et de soutien.

- L'activité dirigée :

Elle est proposée mais non imposée. Elle répond à d'autres besoins de développement. C'est aussi un outil complémentaire d'observation pour le professionnel.

Organisée en petit groupe et en présence d'un adulte, sont proposés à l'enfant : collage ; pâte à modeler et pâte à sel ; peinture, loto, puzzle

A l'EAJE Armand, l'équipe recherche l'équilibre entre jeu libre et activités dirigées dans les unités de vie mais aussi en équipe.

Ainsi, il est proposé aux enfants un temps de **décloisonnement**.

C'est-à-dire que l'enfant est libre de circuler dans toute la crèche selon ses envies.

Chaque adulte est réparti dans l'espace et propose : motricité, histoire, jeu de construction, atelier sensoriel, dinette ... etc. Un adulte coordonnateur gère, quant à lui, les dernières arrivées ; le coucher des plus petits

L'enfant déambule dans l'espace, s'installe aux jeux proposés, reste le temps qu'il souhaite puis repart vers un autre jeu ...en fonction de ses envies.

Le collectif devient alors un lieu de rencontres, de relations.

3. ...*Et devenir autonome*

- Le repas

Eveil au goût, éveil des sens, découverte de Soi et des émotions : le repas répond à un besoin pour l'enfant, c'est donc un moment important.

Il rythme la journée, et est un repère dans le temps pour l'enfant.

Cet instant se veut convivial et adapté selon les besoins et le rythme propre des uns et des autres. Apprendre à manger seul, choisir ce que l'on mange, c'est accéder à l'autonomie

Les enfants plus grands sont séparés des bébés pour favoriser un temps plus calme mais aussi pour être dans le langage, l'échange, la découverte, une dynamique de groupe avec un professionnel assis. L'adulte va orienter, conseiller, respecter leurs appétits car la crèche tient un rôle d'accompagnement et d'éducation au goût. Il est demandé aux enfants de goûter à l'ensemble de ce qui est proposé sans forcer :

« Inciter sans insister ».

A la fin du repas un accompagnement individualisé est assuré pour une préparation pour la sieste.

- Le sommeil

Besoin individuel, propre à chacun, il varie donc d'un individu à l'autre. Il permet une récupération physique et psychologique, il est un facteur important dans le développement de l'enfant et l'acquisition des compétences.

Tout le pari est donc d'arriver à le respecter dans un cadre collectif.

L'équipe a donc fait le choix de respecter le rythme de chaque enfant :

Les plus grands dorment dans un dortoir. Un adulte est présent pour accompagner l'endormissement puis le lever et assurer la sécurité affective de l'enfant. Les réveils sont échelonnés : les plus grands se lèvent quand ils n'ont plus sommeil et sont accueillis par un adulte qui va les aider à s'habiller.

Les plus petits sont couchés en fonction de leurs besoins qui évoluent au fil de l'année.

Moment révélant parfois des angoisses et des inquiétudes, le professionnel peut être amené à rester avec les plus petits pour bercer, rassurer ces derniers.

Les dortoirs sont communs aux deux unités. Les lits sont attirés à chaque enfant. Cependant l'équipe fait preuve de souplesse en fonction des besoins et/ou des difficultés rencontrées. Il arrive donc qu'en cours d'année, un enfant soit changé de dortoir.

C'est aussi un travail en étroite collaboration avec les parents par les discussions, les solutions communes à trouver.

Les doudous, objets de réconfort et de transissions sont laissés à disposition des enfants. Les adultes incitent les enfants à le poser pour plus d'autonomie tout comme la sucette afin de favoriser les échanges et le langage.

- Les soins d'hygiène

Signes du respect de Soi et de l'Autre, les soins d'hygiène sont effectués dès que nécessaire. Ils assurent bien-être et confort. C'est aussi une rencontre avec l'Autre dans les moments les plus intimes. L'enfant étant plus ou moins autonome, c'est un moment où il est soumis, abandonné à l'adulte qui s'occupe de lui. Pour cela, le professionnel se doit d'avoir une position et une attitude respectueuse de l'enfant par ses gestes et sa parole.

Se laver les mains avant et après les repas, apprendre à s'habiller seul ; accompagner l'acquisition de la propreté en proposant à l'enfant le pot ou les toilettes, se moucher sont autant de pratiques mises en place à l'EAJE Armand.

A cela s'ajoutent les soins quotidiens pour les plus petits : lavage d'yeux, de nez ...

Par ces différents soins, le professionnel apprend à l'enfant à devenir autonome ; à découvrir son corps, à se respecter. C'est aussi un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant ; un des rares moments où la relation est totalement duelle.

- Protocole médical

Un protocole médical sert de référence pour les soins d'urgence et médicamenteux. Il a été établi par les médecins de crèche.

- L'accueil du handicap

L'EAJE Armand est amené à accueillir des enfants porteurs de handicap.

A l'entrée de l'enfant, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est établi avec les parents et le médecin de crèche. Il permet de formaliser les soins et protocoles nécessaires à l'accompagnement et de connaître les organismes qui accompagnent la famille à l'extérieur de la crèche.

Le professionnel référent peut rencontrer les autres partenaires de santé qui gravitent autour de l'enfant. Cela permet d'ajuster les actions et de partager les observations sur le développement de l'enfant.

Les jeux, les repas et les gestes du quotidien sont adaptés au handicap de l'enfant.

B. Développer le lien social : la crèche comme vecteur

1. Favoriser la participation des parents

Les géographies familiales se modifient et le choix politique de la ville nous amène à accueillir des familles aux multiples facettes. C'est ainsi que désormais la crèche accueille, non seulement des enfants dont les deux parents travaillent mais aussi des familles en situation sociale précaire et complexe.

La crèche n'est plus uniquement un moyen de garde quand on travaille mais elle permet aussi d'assurer un rôle de prévention et d'insertion. En effet les familles monoparentales, demandeurs d'asile, en recherche d'emploi ou de formation, les parents atteints de troubles psychiques et/ou physiques, les familles isolées par un déracinement culturel ou une mobilité géographique ont accès aujourd'hui au mode de garde ponctuel ou régulier.

Dans un contexte économique et social tendu plus que jamais la crèche est un vecteur de lien social.

Ainsi, l'équipe a mis au cœur de son projet éducatif l'implication des parents à la vie de la crèche car nous le savons « accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa famille ».

a. Et si nous faisons ensemble : partager des idées et construire ensemble.

Si, comme nous l'avons vu plus haut, les transmissions favorisent la co-éducation, le dialogue et la confiance, c'est dans la volonté de partager, de créer, de faire se rencontrer les parents que plusieurs actions sont menées.

L'équipe oriente de plus en plus son travail dans le « faire avec les parents » plutôt que « le faire pour les parents ».

- **Les apéro-comptines :**

Sont des temps proposés aux parents et aux enfants en fin d'après-midi .C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer et de partager un moment avec leur enfant au sein de la structure.

Ils sont invités à proposer des chansons y compris dans leur langue maternelle. Ces temps se construisent avec un parent porteur de projet, soutenu par les professionnels. il a en charge la communication, la construction de la séance, récolter les chansons auprès des autres parents.

- **Les ateliers créatifs :**

Tout comme les apéro-comptines, ils permettent aux parents de se retrouver et d'échanger. Les œuvres font l'objet d'une exposition

- **La piscine :**

Des sorties piscine sont proposées aux plus âgés. Véritable temps de partage, ce projet ne peut exister qu'avec l'accompagnement des parents (cf. Annexe 2)

- **Les sorties aux spectacles expo et autres :**

Sur l'idée de certains parents, les enfants peuvent assister à des spectacles, voir une exposition, pique-niquer. Les idées sont prises en compte sachant que là aussi ces sorties ne se font qu'avec l'accompagnement des parents.

Ces sorties permettent aux uns et aux autres de se rencontrer, de faire connaissance, notamment en début d'année.

- **L'éveil culturel : danse et musique**

Dans le cadre de l'éveil culturel, des projets portés par la Ville ont permis aux enfants et aux parents de participer à des temps de danse et de musique, moments animés par des intervenants.

- **Les fêtes**

L'année est ponctuée de fêtes où les parents sont invités à participer et à préparer ce temps avec les professionnels. Les compétences de chaque parent sont mobilisées. Ainsi nous avons eu droit à un concert donné par des parents, une autre fois, une maman a tenu l'atelier maquillage .

- **Repas partagé :**

Invités à donner leurs avis et à formuler des propositions, certains parents se sont retrouvés à la crèche autour d'un repas où chacun a contribué de sa spécialité. Ainsi des idées sont nées pour améliorer la communication au sein de la ville quant à la Petite Enfance.

b. Des moments plus formels :

- **Rencontre des nouvelles familles**

Même si des enfants entrent tout au long l'année, la majorité des entrées se fait en Septembre., Une fois les attributions faites, une rencontre avec toutes les nouvelles familles est organisée en Mars. Deux professionnels et la directrice présentent le quotidien de la crèche, l'organisation, nos valeurs, les projets. C'est aussi l'occasion d'expliquer le déroulement de l'adaptation. Un second rendez-vous est alors donné pour finaliser le dossier administratif. Ce moment permet aux uns et aux autres de se rencontrer, de faire connaissance avec l'EAJE, de poser toutes les questions, de lever les inquiétudes. C'est l'occasion pour nous d'affirmer que chaque enfant sera pris en compte dans son individualité malgré la vie collective. Cela permet à chacun de repartir plus détendu et confiant pour l'entrée de leur enfant en collectivité.

- **Soirée à thème avec la psychologue :**

Selon les besoins des familles, des soirées thématiques peuvent être organisées. Elles permettent aux familles d'avoir des apports théoriques mais aussi et surtout de constater que chaque parent se questionne et parfois sur les mêmes inquiétudes qu'eux. La bienveillance et le respect des uns vis-à-vis des autres a permis de « débloquer » certaines situations. En effet, lors de ces soirées, des « petits trucs » sont échangés entre parents.
Les compétences parentales sont alors au service du groupe

- **Réunion de rentrée et élection**

Une fois les adaptations bien avancées, tous les parents sont invités à une réunion de rentrée. C'est le moment de parler des projets de l'année à venir et de procéder à l'élection des parents délégués.

- **Des rencontres individuelles avec les familles pour un soutien à la parentalité**

Sur demande des parents ou de l'équipe, des rendez-vous individuels sont proposés. Ils se déroulent avec la directrice et selon la problématique, un professionnel peut être associé à cette rencontre. C'est un véritable travail de partenariat qui se met en place avec le parent. C'est l'occasion d'échanger sur le développement de l'enfant ; de conforter le parent dans ses compétences. C'est un regard croisé qui s'opère. Selon les besoins, une orientation vers la psychologue de la crèche ou tout autre organisme est proposée.

2. *Développer le partenariat*

Avec la mutation des familles et l'évolution des missions du secteur de la Petite Enfance, travailler avec les autres acteurs médico-sociaux du territoire devient plus qu'une nécessité. S'ouvrir sur l'extérieur, c'est inscrire familles et enfants dans un environnement social et culturel.

- *Protection Maternelle et Infantile /Services Sociaux :*

Surcharge de travail pour les uns ; manque de (re)connaissance des missions « protection de l'enfance » pour les autres Malgré le besoin, le partenariat reste néanmoins difficile.

- *CMP/Hôpital de jour /centre autistique:*

Quand un enfant, fréquentant leurs services, est accueilli à la crèche des rencontres ont lieu de façon régulière. Un réel travail pluridisciplinaire se met alors en place permettant ainsi un accompagnement globalisé de l'enfant. La famille ne se sent pas isolée dans une difficulté et est toujours informée de la démarche.

- *Lieu d'accueil parent-enfant/ Bibliothèque et autres établissements municipaux : piscine en collaboration avec une autre crèche du secteur (cf annexe 2), Théâtre (projet 2016)*

Comme nous l'avons vu plus haut, bibliothèque, piscine, musée, théâtre sont autant de partenaires pour des projets récurrents ou ponctuels.

Les familles habitent un secteur donné (souvent celui de l'EAJE). De part ses actions, l'EAJE contribue à faire vivre un quartier, ouvre les enfants et leur familles à d'autres structures, montre que c'est possible de faire avec le tout-petit, contribue à la connaissance de l'environnement, et inscrit une famille sur un territoire.

Ce partenariat permet aussi d'identifier l'EAJE comme acteur social au sein d'une collectivité et participe à la cohésion éducative.

C. Le travail d'équipe :

1. Composition de l'équipe

Depuis l'ouverture de la crèche en 2005, l'équipe s'est vue en grande partie renouvelée.

2 Auxiliaires de Puériculture à 100%
 2 Auxiliaires de Puériculture à 80%
 1 ASPE à 100%
 1 ASPE à 90%
 2 Éducateurs de Jeunes enfants à 100%
 1 Agent d'Entretien à 100%
 1 Secrétaire à 30%
 1 Directrice (EJE) à 100%

Une psychologue intervient auprès de l'équipe sur des temps de concertations, d'observation et participe, en fonction des besoins, aux réunions d'équipe. Elle est amenée à rencontrer les parents si nécessaire.

Une coordinatrice infirmière –puéricultrice est rattachée à la crèche à hauteur de 20%. Elle est un soutien pour l'équipe quant aux protocoles de soins et d'hygiène.

Elle est une personne ressource pour la responsable sur le plan médico-social.

2. Réunions, projets et formations

Les compétences de chaque professionnel sont mobilisées. Chacun, avec son savoir-faire va mettre en place et développer des projets et nourrir la réflexion pédagogique. Travailler en binôme permet d'échanger les compétences et de s'intégrer dans le travail d'équipe au service de l'établissement.

L'équipe se réunit régulièrement ; c'est l'occasion de questionner la cohérence de nos actions et de construire le travail d'équipe.

Développer ses compétences, acquérir de nouveaux savoirs, étayer sa réflexion sont d'autant plus nécessaire que la société est en perpétuelle mutation.
Les professionnels sont amenés à se former tout au long de leur carrière.

3. *Accueillir les stagiaires et les contrats aidés*

La crèche est aussi un lieu d'insertion et de formation pour les adultes.

En effet chaque année, l'EAJE accueille des stagiaires de tous horizons : Auxiliaire de Puériculture, EJE ; CAP, stage de 3ième ou d'orientation. Les sollicitations sont nombreuses.
Accueillir des stagiaires c'est permettre la transmission d'une culture de métier et des savoirs.
C'est aussi valoriser le professionnel qui encadre le stagiaire.

A contrario, les stagiaires permettent aux professionnels de prendre conscience des évolutions des métiers et de réactualiser leurs connaissances.

L'équilibre entre tous les métiers à former est important, il est le reflet des équipes actuelles.
Chaque stagiaire est encadré par un professionnel volontaire. Celui-ci lui servira de guide tout au long de sa formation. L'équipe complète reste malgré tout une ressource pour le stagiaire.
Le tuteur sera aussi amené à participer aux évaluations, aux réunions organisées par les organismes de formation. Voilà une ouverture vers l'extérieur profitable pour développer sa pratique professionnelle.

Par ailleurs, depuis deux ans, l'EAJE participe à l'insertion de jeunes sortis du cursus scolaire par le biais du dispositif des services civiques.

Présents pendant 6 mois dans structure, c'est un véritable engagement dans la démarche d'accompagnement que font les professionnels. Cela nous amène à réduire le nombre de stagiaires accueillis.

Conclusion :

Il apparaît désormais que le lieu d'accueil du jeune enfant dépasse la simple fonction de mode de garde.

Si l'accueil en EAJE permet la socialisation, le développement cognitif de l'enfant, l'articulation vie familiale / vie professionnelle mais aussi de lutter contre les inégalités, il tend de plus en plus à remplir une fonction sociale en direction des parents.

Comment permettre alors aux parents de prolonger les effets souhaités de cet accueil au-delà de la crèche ? Quels moyens mettre à disposition des parents et des équipes pour accompagner et soutenir cette cohérence éducative ?

Par ailleurs, si la participation des familles se fait par le biais de questionnaires ou en les impliquant dans la co-construction des projets, il apparaît cependant être plus difficile de mobiliser les familles loin du système.

Valoriser les métiers de la Petite Enfance, permettre aux Éducateurs de Jeunes Enfants d'accomplir leurs missions de travailleurs sociaux, identifier les acteurs de la Petite Enfance comme des maillons de l'éducation : tels sont les enjeux de demain pour les EAJE. Comment trouver alors l'équilibre entre nécessités économiques et besoin social ?

Projet Educatif :

Co-rédaction : Celine Thibaud Responsable EAJE Armand
Patricia Richou EJE
Samia Hassissenne EJE

Pour la réflexion pédagogique :

Patricia Richou Samia Hassissenne Flore Dardet ; Claudine Escurat Céline Truchet,, Christine Vergara , Sophie Clot , Maryse de Gaudenzi , Alice Renaud , Anne-Sophie Duboué-Yézid .

Collectif de parents pour le repas partagé :

Papas de : Alice et Bertille ; Marilou, Charlie
Mamans de : Livio, Samuel

Projet Social :

Co-rédaction : Les responsables du secteur 1.

Après concertation et définition du plan, chacune a rédigé une partie du projet social. Puis une mise en commun a été faite.